

La médiation auprès des jeunes publics dans les lieux de mémoire

Synthèse des échanges

CENTRE JUNO BEACH

29 et 30 septembre 2016

Ce séminaire s'inscrit dans la programmation annuelle des séminaires du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (MMCC) animé par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense.

Objectifs poursuivis :

- Déterminer comment le parcours d'une exposition permanente et d'une exposition temporaire sont pensés pour les jeunes publics ;
- Comprendre les enjeux inhérents au développement d'un support de médiation jeunes publics ;
- Identifier les bonnes pratiques et les écueils à éviter en matière de conception d'outils pédagogiques.

Les outils pédagogiques présentés :

1. L'exposition permanente du Centre Juno Beach
2. L'exposition temporaire « Mamie, c'était comment pendant la guerre ? »
3. Les visites-découverte du Centre Régional Résistance et Liberté
4. Les ateliers pédagogiques du Mémorial national de la prison de Montluc
5. La mallette multisensorielle du Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux

Focus sur quelques enjeux :

6. La formation des stagiaires en ESPE
7. Les liens entre lieux de mémoire et monde enseignant
8. Le soutien aux actions pédagogiques

Conférence de clôture :

Pour une pédagogie des lieux de mémoire,
par Stanislas Hommet, directeur de l'ESPE de l'académie de Caen.

Crédits photos : Caroline Marchal, DR.



Le Centre Juno Beach

Un lieu de mémoire franco-canadien

Lieu de mémoire et centre culturel en Normandie, France, le Centre Juno Beach rend hommage aux 45 000 Canadiens qui ont perdu la vie pendant la Seconde Guerre mondiale, dont 5 500 au cours de la Bataille de Normandie et 359 le Jour J. Fondé en 2003 par des vétérans et des bénévoles, il présente l'effort de guerre civil et militaire de toute la population au Canada et sur les différents fronts durant la Seconde Guerre mondiale. Sa mission consiste à faire connaître cette histoire par des actions pédagogiques et commémoratives.

De jeunes guides venus du Canada

Au Centre Juno Beach, les guides sont des jeunes canadiens qui viennent travailler pour une période définie. Un roulement s'établit entre les équipes, qui arrivent en février, mars et mai et partent fin août, fin octobre et fin décembre. En pleine saison, ce sont 7 guides qui accueillent les visiteurs.

La formation par les pairs tient un rôle central dans ce dispositif : la première équipe a pour mission de coacher ceux qui arrivent ensuite (en s'appuyant notamment sur des films des équipes précédentes). Par ailleurs, pour l'exposition temporaire, les guides disposent de grilles résumant les concepts rattachés à chaque objet de l'exposition. Ensuite, c'est à chacun d'expérimenter et d'apporter sa touche personnelle.

La formation à la médiation se base sur les [principes de Freeman Tilden](#), adaptés aux musées.

Un lieu de mémoire inséré dans l'écosystème mémoriel normand

En Normandie en particulier, il peut y avoir une saturation par rapport à la thématique voire un sentiment anti-militariste. Il est donc difficile de susciter l'intérêt de nouveaux enseignants. Par ailleurs, sur le sujet, le Mémorial de Caen attire une majeure partie du public et des enseignants.

L'approche choisie a donc été celle de faire comprendre qu'il y avait plus à venir chercher au Centre Juno Beach que des éléments sur la guerre : par exemple, la citoyenneté, l'immigration... La taille humaine du Centre est également mise en avant. Un travail a également été mené vis-à-vis du jeune public (scolaires et familles).

La salle des expositions temporaires a servi à alterner des expositions sur la Seconde Guerre mondiale (public canadien) et des expositions culturelles sur le Canada (public français). La salle sur le Canada d'aujourd'hui permet de faire vivre le Centre à l'année : Halloween, Noël... Les attentes des enseignants sont prises en compte dans l'offre.

Pour les enseignants qui viennent au Canada, l'approche est différente, car ils viennent généralement avec un tour opérateur et sont avant tout à la recherche d'une expérience.

<http://www.junobeach.org/>



1. L'exposition permanente du Centre Juno Beach / parcours jeunes publics



Lieu : Centre Juno Beach (Calvados).

Date de conception : 2003.

Public visé : tout public.

Conception : société d'ingénierie culturelle franco-canadienne.

Décryptage de l'outil

L'exposition permanente s'appuie sur des photos, archives, témoignages audiovisuels et sonores, multimédia, cartes et objets pour raconter l'histoire des Canadiens qui ont volontairement porté l'uniforme ou qui, au pays, ont se sont mobilisés pour contribuer à l'effort de guerre. Bien qu'évoquant aussi les combats qui ont conduit les unités canadiennes de Sicile en Italie, de la Normandie aux Pays-Bas, le Centre Juno Beach n'est pas seulement un musée de la guerre : d'abord par la place faite aux **témoignages** et aux récits de vie, ensuite par la présentation de la **société** que ces combattants ont léguée à leurs enfants et qui forme le Canada d'aujourd'hui.

Un travail important a été fait dans la muséographie pour le jeune public. Cela passe par différentes approches :

- le ludique : choix des couleurs, du mobilier (tiroirs, éléments à manipuler...) ;
- l'appropriation : mise en place de deux personnages (un francophone et un anglophone) qui accompagnent le jeune visiteur tout le long du parcours ;
- le questionnement via notamment la muséographie, mais aussi les quizz jeunes publics qui s'appuient sur les contenus en harmonie avec l'univers visuel environnant.

Par ces différents procédés muséographiques, l'enfant est acteur (il manipule, cherche des informations, s'interroge...) et en interaction avec ceux qui l'accompagnent dans la visite (médiateurs, camarades, parents...).

Evolutions :

Quand l'équipe actuelle est arrivée au Centre Juno Beach, il y avait très peu objet dans le parcours. **Peter et Madeleine**, les deux personnages qui accompagnent les jeunes publics, étaient davantage présents dans les premières salles qu'après, ce qui a été rééquilibré. La salle de cinéma actuelle était une salle de consultation avec des ordinateurs et des livres, mais qui ne vivait pas. Le parcours ayant besoin d'un moment fort, le film « **Dans leurs pas** » y a été réalisé et est proposé aux visiteurs en fin de parcours. La question des enfants s'est posée et il a été décidé que seuls des jeunes à partir du CM2 pourraient le visionner.

Le parcours adulte est jalonné par le parcours jeune public qui le résume pour les 7-12 ans.

Les +

- **Une visite préparée en amont** : une réservation pour une classe représente 10/15 minutes au téléphone pour optimiser la préparation au préalable.

Les pistes d'évolution

- **Moderniser le parcours jeune public** : celui-ci a 13 ans ; une évolution serait la bienvenue d'ici 5/6 ans : peut-être moins « jeune public » et plus famille.

- **Actualiser** : le parcours a besoin d'une dernière salle sur le Canada aujourd'hui qui colle davantage au Canada de la fin des années 2010.



2. L'exposition temporaire du Centre Juno Beach « Mamie, c'était comment pendant la guerre ? »



Lieu : Centre Juno Beach (Calvados).

Date de conception de l'outil : 2013.

Public visé : 7-12 ans.

Conception : Entreprise canadienne, Marie-Eve Vaillancourt et un historien.

Superficie : 150 m².

Objectifs poursuivis

- S'éloigner de l'histoire purement militaire, parler des **civils** et des enfants en particulier ;
- Une exposition à travers les enfants et **pour les enfants** ;
- Déclencher un **dialogue intergénérationnel** (anecdotes, témoignages, etc.).

Décryptage de l'outil

- *Une question* : quel message veut-on faire passer ?
- *Un parti-pris scénographique* : créer des **cubes immersifs thématiques** (se nourrir, aller à l'école, se souvenir, etc.) et un **code pour se repérer** : à chaque fois qu'on soulève un volet, on découvre la vie au même moment au Canada, pour faire le lien entre les deux pays et comparer les situations.
- *Des outils pédagogiques créés pour accompagner l'exposition* :
 - Un **livret** d'aide à la visite : celui-ci a été créé dans l'urgence pour pointer les points essentiels de l'exposition, et servir aux adultes pour guider les enfants ;
 - Dans un second temps, des **mallettes** remplies d'objets ont été créées, pour s'éloigner du modèle classique où le médiateur parle / les enfants écoutent. Le principe : on répartit les jeunes en 4 équipes auxquelles on confie 4 valises ; les jeunes partent ensuite à la recherche des objets dans les espaces d'exposition. Le médiateur parcourt les zones pour aider les jeunes, poser des questions, etc. Le guide facilite la parole de l'enfant.
 - Une **application numérique** : elle a été développée initialement pour faire vivre l'exposition pour les animations pédagogiques des élèves du secondaires et les familles. Elle fonctionne aussi avec 4 équipes en compétition, pour favoriser la collaboration et éviter que le jeune ne soit seul derrière sa tablette. Plusieurs types d'épreuves sont proposés : quizz, snapchat, extraits sonores... A la fin de la course, les guides choisissent une question par zone à approfondir, en fonction des résultats des jeunes.

Les +

- **Un outil au service du guide** : l'application numérique n'a pas vocation à être exhaustive ou à se substituer au guide ; elle est un outil de médiation sur lequel il s'appuie.
- **Un partenariat réussi** : l'application numérique est le fruit d'un partenariat entre le Centre Juno Beach et la start-up Twelve Solutions.
- **Une exposition temporaire... de 3 ans !** : L'exposition temporaire a duré 3 ans, ce qui est long, mais qui permet de s'améliorer dans la médiation.
- **Un impact visible** : en 2014, notamment grâce à l'offre mise en place, le nombre de groupes scolaires primaires a doublé.

Les pistes d'évolution

- **Une v2 plus gaming** : l'application a actuellement une dimension « scolaire » avec des quizz.
- **Travailler sur l'avant et l'après visite** : l'enseignant reçoit toutes les questions et les réponses de ses élèves et s'en sert pour faire son cours, mais le Centre n'a pas de retours dessus ; un travail doit être fait sur ce point.

Les participants aux séminaires ont été gênés parfois par le manque de lien entre les questions posées et l'exposition elle-même.



Focus sur le partenariat entre le Centre Juno Beach et la start-up Twelve Solutions

Pour mettre en place son offre numérique, le Centre Juno Beach a choisi de travailler avec une **start-up locale** plutôt qu'avec une grande entreprise. Le résultat : un **partenariat** gagnant-gagnant puisque les deux partenaires ont pu expérimenter ensemble.

Avant de développer l'application, il fallait avoir bien pris conscience de l'ADN du musée, et avoir été voir ce qui était développé ailleurs.

Ça passe par une démarche de laboratoire, ce qui implique que parfois il y a des « ratés ». Il ne faut pas attendre un clé en main en matière de technologie. Ça ne peut pas fonctionner tout de suite et correspondre dès le premier test aux besoins.

En ce sens, le rôle d'un prestataire est d'abord d'écouter les attentes de la structure puis de proposer un produit qui correspond.

Budget de l'application mobile : 40 000 € au total.

Technologie utilisée : le wi-vi. Il s'agit d'une technologie sans fil qui réunit le wi-fi et l'intranet, ce qui n'avait alors jamais été expérimenté dans un musée. Des bornes sont installées et permettent de couvrir une zone tout en conservant les informations dans le musée. L'avantage du wi-vi est notamment de se protéger contre la copie.

Temps de conception : pour une application comme celle-ci, il faut compter 6 mois de travail.

Le but était, pour les visiteurs, d'oublier la technologie, et de placer celle-ci **au service du contenu**. La richesse du Centre Juno Beach est que le contenu existait et a enrichi l'application.

Le numérique ne doit pas forcément apporter beaucoup de contenus en plus. Le contenu des recherches pour la mise en place de l'exposition n'est pas totalement exploité, ce qui peut parfois être frustrant, mais c'est indispensable pour ne pas noyer le visiteur sous l'information.

Le numérique aide beaucoup sur la question des langues et pour la mise à jour. Ex : Pégasus Bridge : 10 langues supplémentaires sans rajouter de cartels.

La clé avec les enfants est que l'activité dure **45 minutes** maximum. L'équipe du Centre s'est par ailleurs fortement inspirée des techniques canadiennes d'éducation, où le travail d'équipe est au centre des dispositifs. Des scolaires sont venus tester l'application avant son lancement.

Un des problèmes qui s'est révélé à l'usage a été qu'un seul élève pouvait tenir la tablette et les autres étaient autour avec un rôle plus passif. La société et le Centre Juno Beach sont en train de trouver des solutions pour remédier à cela, notamment en utilisant 2 tablettes liées.

Le défi du Centre Juno Beach est maintenant de travailler à l'implantation de dispositifs innovants dans l'exposition permanente.



<http://twelve.solutions/>



3. Les visites-découverte du Centre Régional Résistance et Liberté (CRRL)



Lieu : Centre Régional Résistance et Liberté (Deux-Sèvres).

<http://www.crri.fr/>

Le Centre Régional Résistance et Liberté

Inauguré en 2001 et reconnu structure éducative par l'Education nationale, le CRRL se définit comme une structure à vocation culturelle et pédagogique qui s'appuie sur les événements de la Seconde Guerre mondiale, sur les actes et acteurs de la Résistance régionale pour informer le public sur la période 1933-1945, perpétuer les valeurs de la Résistance et agir pour leur développement, contribuer à la construction de la citoyenneté des jeunes.

100% du public y est accueilli en médiation directe.

Décryptage de l'outil

- *Le fruit d'une **rencontre humaine*** : lors d'une réunion de préparation des Journées européennes du patrimoine, le [Centre d'interprétation géologique du Thouarsais](#) et le CRRL, hébergés dans le même pôle culturel, ont réalisé qu'ils menaient certaines de leurs actions sur les mêmes territoires. Ils ont alors décidé de proposer une « visite dialoguée ». Face au succès rencontré et au public diversifié que cela avait drainé, des randonnées-balades de 4 km sur une journée ont été mises en place. Des enseignants du service ont aidé à leur élaboration.
- *Deux **discours complémentaires** qui permettent de donner un sens global au paysage* : le sous-sol a un impact sur le sol et donc sur les activités hors-sol. Les sites ont été choisis de par leurs caractéristiques géomorphologiques faciles à identifier par des jeunes publics.

Pour qu'un tel outil fonctionne bien, avec des équipes aux cultures différentes, il est important que les deux services aient une réelle envie de travailler ensemble et qu'ils soient clairs dès le départ sur leurs attentes et pratiques réciproques.

Les +

- **Des visites préparées en amont** : avec les enseignants, par téléphone ou en réunion physique. Une visite préalable du CRRL est prévue si les contenus n'ont pas été étudiés en classe au préalable.
- **Des visites interactives** : pour ne pas retomber dans la visite guidée classique, des ateliers d'expérimentation, de manipulation (de roches par exemple) ponctuent les visites-découverte. Chaque élève a son propre livret pédagogique et des restitutions par le dessin sont proposées.
- **Une possibilité de diversification** : la dimension pluridisciplinaire permet de s'insérer dans la dynamique amorcée par la réforme du collège, de s'ouvrir à d'autres formes de tourisme, et de s'adresser à de nouveaux publics.

Les pistes d'évolution

- **Formaliser le parcours** : des pupitres vont être implantés sur la commune de Montreuil-Bellay.
- **Evolution des publics** : il a été reconnu par la Ligue de l'enseignement, qui le propose parmi les offres relayées. Une communication ciblera à l'avenir le cycle 4 et les universités (ESPE). Des stages académiques seront proposés dans le cadre des enseignements pluridisciplinaires (EPI).



4. Les ateliers pédagogiques du Mémorial national de la prison de Montluc



Lieu : Mémorial National de la prison de Montluc (Rhône).

Date de conception de l'outil : 2011-2014.

Public visé : Scolaires et publics du champ social.

Conception : Service des publics du Mémorial National de la prison de Montluc.

<http://www.memorial-montluc.fr/>

<https://www.facebook.com/MemorialNationalPrisonMontluc/>

Le Mémorial national de la prison de Montluc

La prison militaire, localisée en face du fort Montluc, ouvre ses portes en 1921. Utilisée notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, elle devient prison civile à partir de 1947 et ferme ses portes en 2009 en tant que maison d'arrêt pour femmes. Prison militaire utilisée par le régime de Vichy à partir de juillet 1940, elle est ensuite réquisitionnée par l'occupant nazi à partir de janvier 1943 et ce jusqu'au 24 août 1944. Lieu d'internement de près de 10 000 hommes, femmes et enfants durant l'occupation allemande, notamment les enfants d'Izieu et Jean Moulin, la prison de Montluc est un lieu emblématique des politiques de répression allemandes et françaises dans la région de Lyon. Le Mémorial ouvre au public en 2010 en tant que Haut lieu de la mémoire nationale sous la responsabilité du ministère de la Défense, géré par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG).

Décryptage de l'outil

Dès le début du projet du Mémorial, la dimension pédagogique a été primordiale. Celui-ci évoquant principalement la période d'occupation allemande, c'est sur celle-ci que l'équipe a travaillé lors de l'élaboration des ateliers.

- **Le concept** : une visite d'1h15 obligatoire avec un médiateur pour les groupes scolaires + un atelier d'1h15. L'élève ne doit pas être passif : recherche, travaux en groupe, manipulation.
- **Un cadre selon 3 axes** :
 - le médiateur est présent pendant la visite et l'atelier pour s'adapter aux classes ;
 - inclure la **démarche historique** et les documents d'archives ;
 - toujours rester en lien avec le lieu.
- **2 ateliers-phare** (qui sont des ateliers-parcours) :
 - étudier une série de documents donnés par une famille pour comprendre l'histoire d'une famille engagée en Résistance (avec extrait vidéo, témoignages...) ;
 - mémoire de la Shoah à partir du parcours d'une famille juive -> créer des liens avec la vie des élèves aujourd'hui très liée au numérique via les pages internet de différents mémoriaux.

D'autres ateliers portent sur la justice, les lettres de fusillés, Montluc et le cinéma, Montluc en BD ; un autre permet de contextualiser pour des classes qui ont plus besoin d'éléments historiques avant la visite.

Les +

- **Un travail avec les équipes** : chaque médiateur crée son atelier que les autres s'approprient ensuite. Le profil des médiateurs, tous historiens de formation, leurs compétences, expérience, joue dans la construction de ces ateliers.
- **Une méthode formalisée** : une fiche technique et un cahier des charges pour chaque atelier pour une prise en main rapide et bien orienter les professeurs par rapport à leur demande.
- **Un programme pédagogique complet et ludique** : disponible en téléchargement sur le site web du Mémorial.

Les pistes d'évolution

- **Une réflexion sur la gratuité** : il existe une offre mémorielle importante à Lyon qui peut être parfois concurrente du fait notamment de la gratuité ou pas des activités proposées (ex : les activités pédagogiques à Montluc sont gratuites contrairement au CHR). D'autre part, face à la gratuité, les enseignants sont parfois méfiants...
- **Une ouverture vers d'autres strates mémorielles** de l'Histoire de la prison, notamment la guerre d'Algérie.
- **Des contraintes à prendre en compte** : Montluc est propriété de l'Etat mais la situation complexe (le périmètre exact du lieu est toujours en cours de négociation) rend difficile l'évolution de l'offre, notamment pédagogique.



5. La malle multisensorielle du Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux



Lieu : Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux (Seine-et-Marne).

Date de conception de l'outil : 2013.

Public visé : public en situation de handicap, public empêché et jeune public.

Conception : Service des Publics du Musée de la Grande Guerre, Studio APA Création.

<http://www.museedelagrandeguerre.eu/>

Le Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux

En 2011 est inauguré le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, conçu presque intégralement autour de la collection d'un seul homme : Jean-Pierre Verney. Fort d'une collection unique en Europe, le musée propose un nouveau regard sur le premier conflit mondial, à travers une scénographie innovante illustrant les grandes mutations et bouleversements de la société qui en ont découlé. Un musée d'histoire et de société, pour découvrir des épreuves passées, mieux comprendre la société d'aujourd'hui et construire le monde de demain.

Décryptage de l'outil

- **Le concept** : une malle composée de plusieurs modules qui sont des supports d'expérimentation, de manipulation (contenus multimédias à visionner ou écouter ; odeurs ; illustrations ; fac-similés d'objets...). Un médiateur est toujours présent lors de l'utilisation de la malle (contrairement à l'Historial de la Grande Guerre qui a développé un outil similaire qui est prêté à des classes sur des périodes plus longues).
- **Le développement de l'outil** : avant l'inauguration du musée, la création de cette malle a permis de présenter le projet à l'extérieur. Après son inauguration, l'équipe s'est rendue compte qu'il était encore utile. Pour bien réussir cet outil, il a été nécessaire de bien cibler le besoin initial, et de consacrer du temps à une démarche de *benchmarking*, de développer des partenariats, de cibler en interne les compétences au sein de l'équipe. Ensuite a eu lieu une phase de test auprès du public, pour vérifier que l'outil était suffisamment adaptable. La malle a mis un an à voir le jour.
- **Budget** : 25 000 €, uniquement financé par du mécénat. Le lancement de cet outil dans le cadre de la préparation du Centenaire a favorisé cette mobilisation exceptionnelle des mécènes.
- **Association des équipes** : les médiateurs ont été formés à l'utilisation de l'outil. Ils investissent un aspect de la malle en particulier. La malle est devenue un réflexe de médiation pour le personnel du musée.

Pour en savoir plus : <http://www.museedelagrandeguerre.eu/sites/default/files/pdf/2014/DP-MALLE.pdf>

Les +

- **Un outil utilisable hors les murs** : la malle peut être un outil de préparation à la visite du musée. La malle est un outil au sein d'un projet pédagogique qui démarre avant la visite au musée. Elle peut aussi être un outil d'appel pour attirer au musée.

- **Un outil attractif** : sous la forme d'une boîte à outils, la malle donne envie d'être découverte, interpelle, fait réagir, évite de se lasser (grâce à ses différents modules).

Les pistes d'évolution

- **Evaluer l'impact** de l'outil sur le public et sur l'équipe en interne :

- comment transmettre aux futures équipes ?
- voir comment la malle permet de réinterroger les pratiques de médiation ?
- comment garder la mémoire des actions pédagogiques -> par exemple en gardant trace des contributions de la jeunesse aujourd'hui dans la transmission de l'histoire et la construction de la mémoire.

Limites : il est difficile de savoir si l'outil est bien utilisé car le musée n'a pas toujours de retours. A l'avenir, il faudra tenter d'avoir davantage de retour des élèves et enseignants pour adapter, améliorer. Il est essentiel que le travail soit poursuivi après la visite.



6. La formation des stagiaires en ESPE

par Robert Steegman, enseignant détaché au CERD-Struthof

Le Struthof est le 16^e lieu de mémoire le plus fréquenté en France¹, avec 186 587 visites par an, dont 88 484 scolaires.

Les visites scolaires ont commencé dans les années 1960, sans qu'il n'existe alors de structure dédiée et d'accueil pédagogique. Robert Steegmann y emmenait alors ses élèves et avait remarqué cette absence de structure mais aussi de connaissances de sa part. A l'époque, M. Steegman bénéficiait de 6h de décharge du service éducatif auprès des Archives départementales, qu'il utilisait pour organiser un atelier. Ensuite a pu être créée une journée pour les élèves-enseignants en histoire, sur le site du Struthof, avec une demi-matinée de visite des lieux et un travail pédagogique sur place. L'après-midi, un topo plus précis sur le nazisme et le système concentrationnaire était administré. Cette formation s'est ensuite institutionnalisée dans le cadre des IUFM, et ce jusqu'à leur suppression. Cela a été ensuite rétabli dans le cadre de l'ESPE, avec difficulté.

Actuellement, il existe 3 journées de formation réparties sur 3 mercredi, avec des professeurs d'histoire et d'allemand, ce qui a permis d'anticiper sur les EPI. Il avait été observé en particulier que les enseignants d'allemand sont historiquement très démunis. Or, on ne peut pas se permettre d'être approximatif dans une discipline, et en particulier sur ce phénomène. Les travaux réalisés dans ce cadre sont mis à disposition du Struthof et seront accessibles en ligne, le but étant que l'enseignant ne soit pas un simple consommateur mais aussi un collaborateur du site. Toutefois, il n'est pas certain que ce dispositif puisse être maintenu dans le temps, faute de personnel pour animer ces temps de formation.

Robert Steegmann a été associé à la création du Centre européen du Résistant Déporté (CERD), rattaché au site du Struthof, avec un rôle de chercheur, d'enseignant mais aussi de co-créateur. Un lien s'est donc créé dès le départ avec le système enseignant.

Actuellement, Robert Steegmann bénéficie d'1h au Struthof. Le service pédagogique du lieu et l'enseignant détaché travaillent de manière complémentaire.

Quelques retours d'expérience

- Au CRRL (Nouvelle Aquitaine), les collectivités territoriales soutiennent la connaissance des lieux culturels par les enseignants, en proposant des eductours pour ces derniers.
- Au Musée de la Résistance nationale (Ile-de-France), les formations sont inscrites au Plan Annuel de Formation, ce qui permet d'échanger et de se faire connaître.
- A la Clairière de l'Armistice (Hauts de France), le rectorat a créé un comité pédagogique qui réunit les acteurs régionaux, départementaux et municipaux.

Plus globalement, il est relevé, dans la plupart des lieux de mémoire, des difficultés pour obtenir de l'aide de la part d'un enseignant détaché ou l'expertise d'un enseignant sur un projet en cours de développement. Ce sont les services des rectorats qui décident à quelles structures donner des crédits. Il existe en ce sens une inégalité flagrante des territoires et des thématiques dans l'accès à l'Education nationale. Une solution pourrait être de faire intervenir un enseignant sur plusieurs musées, mais cela s'avère structurellement difficile. Par ailleurs, beaucoup dépend des prises de position des élus au niveau local.

¹ Données 2015 récoltées en 2016.

7. Les liens entre lieux de mémoire et monde enseignant

par Sylvie Thévenon, directrice de *Kat Cents Coups*

Ancienne institutrice en zone d'éducation prioritaire (ZEP), Sylvie Thévenon a ensuite été formatrice d'enseignants puis conseillère pédagogique. Mais elle s'est rendue compte qu'elle ne trouvait pas de réponses pédagogiques à des problèmes qu'elle rencontrait, notamment dans les manuels scolaires. Pour tous les sujets hors lire-écrire-compter, les manuels scolaires ne suffisaient pas, alors que d'autres institutions (ex : UNICEF) apportaient des réponses très différentes et souvent particulièrement appropriées. Sylvie Thévenon a donc fondé l'agence des [Kat Cents Coups](#), pour créer une passerelle entre l'entreprise et les spécialistes d'un sujet qui a un réel intérêt pédagogique pour le milieu scolaire et l'enseignement. Les sujets concernés sont le plus souvent liés à l'éducation à la citoyenneté, au développement durable, etc.

Il existe deux grands profils d'enseignants : les généralistes (primaires) et les spécialistes de leur matière (secondaire). Un enseignant à la contrainte du programme qu'il doit tenir et tout ajout pédagogique doit pouvoir rentrer à l'intérieur du programme. Tout outil qui donnera du sens à ce que l'enseignant raconte, qui créera du lien entre les matières qu'il enseigne, lui rendra service.

Il n'est pas simple pour l'enseignant de comprendre les points d'ancrage que les lieux de mémoire veulent développer et les réponses que cela peut lui apporter en lien avec les programmes. Quand un enseignant décide d'emmener sa classe quelque part, cela représente un sacrifice en matière d'organisation : lorsqu'on programme une visite, il faut la justifier sur l'amont, le pendant et l'aval ; la visite doit donc être « rentable ». Tout ce qui aidera l'enseignant à préparer en amont et à réutiliser en aval est fondamental. Un lieu de mémoire qui veut convaincre un enseignant de se déplacer peut notamment insister sur le point d'orgue de la venue et sur la manière dont il sera possible de réutiliser les éléments de la visite dans leur classe. Cela, en sachant qu'en général l'enseignant va au plus près.

Les lieux de mémoire apportent notamment une contextualisation. Cela permet à l'élève de compléter ce qu'il a appris, et à l'enseignant d'approfondir les sujets abordés en classe. Dans un musée, les enseignants viennent chercher l'expérience, une histoire humaine, donner corps à des notions conceptuelles. Le lieu de mémoire donne du sens. On garde en mémoire, en tant qu'enseignant, des visites qui ont été particulièrement différentes de ce qui se passe dans la classe. Par exemple, des visites construites autour des débats d'idées. Le rôle des lieux de mémoire par rapport aux enseignants est aussi d'établir un partenariat pédagogique qui aboutit à un échange de connaissances.

Avec les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au collège, un nouveau champ d'expérimentation s'ouvre aux lieux de mémoire et tout est à créer. Les établissements peinent à trouver des idées. Il faut proposer des EPI avec des thématiques différentes, un programme pédagogique qui tienne la route.

Le hors les murs est aussi une solution pour pallier les difficultés à se déplacer. Cela pose des questions intéressantes, comme la possibilité de créer une vraie boîte à outil où chacun ira piocher. Un médiateur du musée n'a pas nécessairement besoin d'être présent selon Sylvie Thévenon : il n'y a pas de danger à perdre la maîtrise du discours si l'outil est bien conçu.



8. Le soutien aux actions pédagogiques

par Hélène Pradas-Billaud, chef du Bureau des Actions Pédagogiques et de l'Information (DMPA/BAPI)

Le ministère de la Défense a un partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des forêts. Ce partenariat se matérialise par un protocole interministériel, signé le 20 mai 2016, développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale. En matière d'enseignement de défense, ces actions interministérielles conjuguées visent à ce que les élèves acquièrent des repères fondamentaux sur la défense, son histoire, son rôle, le lien armée-Nation et, plus largement, la citoyenneté.

La direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la Défense soutient des projets pédagogiques qui visent à développer l'enseignement de défense : cela passe par le soutien financier à des établissements scolaires (500 à 800 projets par an), par exemple qui visent à emmener des élèves dans des lieux de mémoire, bases aériennes, bases navales... ou à des projets menés en classe. En parallèle, un travail est effectué sur la mise en valeur des travaux pédagogiques des élèves, qui sont riches de nombreux enseignements pour les acteurs pédagogiques. Cela peut se faire via des films (par exemple, voir le film sur le site internet du Centre Mondial de la Paix sur le programme pédagogique autour des commémorations du centenaire de la bataille de Verdun). En plus, cela valorise les élèves.

La DMPA soutient aussi des actions d'associations et de collectivités territoriales qui mènent des projets pédagogiques.

Le soutien passe enfin par des subventions aux projets des trinômes académiques, créés en 1987. Il s'agit de structures placées sous l'autorité du recteur avec un représentant du rectorat, du ministère de la Défense et de l'Union-IHEDN. On retrouve un trinôme par académie, qui a pour but de développer des actions de formation des enseignants, mais aussi des actions directement à destination des élèves. C'est un réseau territorial, dont le dynamisme varie selon les territoires. Les lieux de mémoire sont des partenaires privilégiés des trinômes, mais aussi des associations, lycées agricoles... La DMPA peut faciliter la prise de contact avec l'Education nationale et l'enseignement agricole, via les référents d'enseignement de défense dans les universités.

Par ailleurs, la DMPA gère des outils de communication qui permettent de valoriser les actions de ses partenaires :

- le site internet [Chemins de Mémoire](#), tout récemment rénové, avec un onglet Actualités, un onglet Tourisme de Mémoire, un onglet Histoire, et la plateforme *Educ@def* qui rassemble des ressources de lieux de mémoire validées par l'Education Nationale.
- La revue *Les Chemins de la Mémoire* : c'est une manière de faire connaître l'offre des lieux de mémoire auprès des enseignants.

C'est une des missions de service public de la DMPA que de contribuer au rayonnement de l'offre des lieux de mémoire par ces différents supports.

Enfin, la DMPA lance des appels à projets chaque année auprès des enseignants, avec des thématiques ciblées. Cette année l'appel à projets concernait les actions autour de La Marseillaise. L'année prochaine, l'appel à projets porte sur l'année 1917, à travers deux thèmes :

- L'entrée des Etats-Unis dans la grande guerre
- Les ressources de la France en 1917, pour remporter la victoire



Pour une pédagogie des lieux de mémoire,

par Stanislas Hommet, directeur de l'ESPE de l'académie de Caen

La question de la médiation est un champ scientifique propre de la muséographie, même si les chercheurs sont assez peu nombreux sur le sujet. La médiation professionnelle est une vraie qualification professionnelle, un vrai métier. La France a plus de mal à le reconnaître que certains pays étrangers. Le musée et la médiation sont là aussi pour faire réagir. Une question se pose : qu'en pensent les jeunes ?

Le concept

A partir d'une démarche pluridisciplinaire, le projet mené par Stanislas Hommet essaie de répondre à la question suivante : peut-on appréhender la réalité de la conscience historique d'un élève en prenant en compte différents leviers qui ne se résument pas à l'enseignement à l'école ?

Pour y répondre, on a sélectionné un panel de 17 élèves qui ont reçu un cours d'histoire sur la Shoah. Des entretiens ont ensuite été menés (selon la méthode d'étude qualitative de *focus group*, développée en sciences sociales par Alain Touraine, et utilisée en particulier dans le marketing). L'enseignant ne participe pas à l'entretien. Trois notions sont au cœur de celui-ci : la responsabilité de la Shoah, la continuité (vous sentez-vous lié à cette histoire ; question du devoir de mémoire), et la réparation.

L'étude vise en particulier à étudier si le propos des élèves a évolué après la visite d'un espace muséal.

La méthode

L'étude est inédite car c'est la première fois que des *eyes-trackers* en mouvement sont utilisés. Le CNRS a créé un logiciel dédié pour ce cas précis, afin de traiter les données. Cela donne un film où l'on suit le regard d'un élève avec des traits (= saccades) avec des points (= fixation du regard).

Il a d'abord fallu obtenir l'autorisation d'équiper les enfants de lunettes avec caméras qui observent le mouvement de l'œil lors de la visite (*eyes-trackers*). Ils sont ensuite été placés dans le Mémorial de Caen en visite libre. Les élèves ont passé 24 minutes dans l'espace en moyenne, ce qui représente une moyenne correcte.

Un 2^e entretien a ensuite eu lieu avec les groupes d'élèves où l'on retrouvait les mêmes notions que lors de l'entretien antérieur à la visite du Mémorial. Celui-ci visait, pour les chercheurs, à comprendre quelle est la réception par ces lycéens de l'exposition ?

5 mois plus tard, Stanislas Hommet a montré aux jeunes le film de leur visite. Cela a permis de vérifier si l'expérience de la visite avait changé quelque chose 5 mois après.

Les résultats

Voici une synthèse des principaux résultats observés :

- Ce qu'on pense afficher ou exposer de façon impressionnante n'est pas forcément ce qui est le plus regardé et là où l'on passe le plus de temps. En avoir conscience permet d'adapter la médiation en conséquence. Et si la rencontre n'était pas là où on le pense ?

Est-ce que l'émotion dans un tel lieu est l'ennemi de la cognition ou un élément aidant ? On sait que les neurotransmetteurs qui amènent l'information et ceux qui amènent l'émotion sont les mêmes. Dès lors, si l'émotion est trop forte, cela sature les neurotransmetteurs.

Chez un lecteur, on voit l'émotion par des saccades particulières : celles-ci montrent que le jeune est perdu face à un contenu-choc. Pour le chercheur, cette observation permet de mettre le doigt sur la manière dont fonctionne la réception par un jeune de ce type de contenu. L'étude permet ainsi d'observer que le regard évite les images choc. Plus on met une image difficile au centre, moins un adolescent la regardera. Pour les éléments les plus difficiles à affronter, l'espace muséal a pour rôle

d'accompagner le jeune visiteur. Le lieu de mémoire doit guider le regard sur ce que le visiteur doit voir et non pas saturer un mur avec une multitude d'éléments.

- Les élèves utilisent une mémoire communicative plus que culturelle. Ils ne font que des compromis et des compromissions avec la science : pour avoir un arrangement social, on fait des raccourcis, on compare deux époques qui ne sont pas comparables... Si le jeune reste avec ses questions, il va en parler avec ses camarades, dans sa communauté temporaire de souvenir avec la mémoire communicative.

La question suivante est posée aux enfants par rapport à la responsabilité de la rafle du Vel d'Hiv : quelle responsabilité a le chauffeur de bus ? Un débat s'institue ; les enfants cherchent des causes, des raisons, des justifications ; mais la question de la responsabilité individuelle du chauffeur n'est jamais engagée. L'élève prend alors conscience d'une réalité d'acteurs qui ne sont pas mentionnés dans les programmes scolaires. On passe dans le domaine du jugement moral, c'est-à-dire la capacité éthique à juger du bien et du mal, avec un niveau de complexité qui s'accroît en grandissant.

- Les élèves constituent une communauté de souvenir temporaire : ils font de la visite une matière qui leur est propre. Ils utilisent l'empathie. C'est donc une notion qui doit leur être enseignée.

Il n'y a plus de témoins pour leur dire comme c'était difficile. La passation de l'essentiel de ce qu'il y a retenir dans un lieu de mémoire doit donc prendre en compte cette place centrale de l'émotion, et le fait que les leviers sont souvent autres que scolaires. Cela rend nécessaire la complémentarité des différents acteurs-passeurs de mémoire. L'espace muséal est le seul moyen de rentrer au cœur de la conscience historique des élèves. Aussi, plus un lieu de mémoire ressemblera à un enseignant et moins il touchera les élèves comme les enseignants.

La recherche-action

Les résultats obtenus dans le cadre de l'étude peuvent avoir un certain poids, dans les échanges avec les scénographes par exemple. On passe là de la recherche à l'action.

La recherche-action peut se matérialiser, par exemple, par l'accompagnement de structures dans l'étude de leurs publics. Le plus important, pour les années à venir, est de récolter ce qu'il s'est passé chez un individu au cours de sa visite.

Plusieurs enjeux sont visés :

- **Pour qui fait mémoire le lieu de mémoire ?** Le jeune ; celui qui a décidé que le lieu est un lieu de mémoire ? Il est urgent de commencer à dire pourquoi ici et maintenant ce lieu est un lieu de mémoire. C'est essentiel avant même de rentrer dans le contenu du lieu. Un lieu de mémoire est un lieu qui a évolué dans sa mission : pèlerinage, commémoration, tourisme de mémoire. Il y a des endroits la mémoire est territorialisée, d'autres où elle est internationalisée. Si ce lieu fait mémoire, pour qui ? Pour quoi ?
- **Quelle articulation avec l'Education nationale ?** Le seul moyen d'avoir une complémentarité avec l'Education nationale, c'est de considérer que l'objet muséal n'est pas le lieu mais le public, de se demander où sont les lieux de partage, du point de vue de la médiation (les réseaux sociaux, sites web...). La complémentarité pédagogique réside dans le fait que les lieux de mémoire proposent une rencontre différente de celle avec l'enseignant.
- Comment faire pour que le visiteur touche du doigt l'essentiel, sans avoir nécessairement le bagage adéquat ?
- Comment permettre aux Allemands de venir dans des lieux pour partager ce qu'ils ne veulent pas être et devenir ce qu'ils veulent être ? Par exemple en créant des espaces de partage pour que, dans un lieu où il se passe quelque chose, ce quelque chose puisse être matérialisé.

Pour le Mémorial de Caen, l'étude a permis de mettre en place des ateliers pédagogiques adaptés : c'est un exemple réussi d'application immédiate des résultats.

